



Paris, le 04 juillet 2017

Communiqué de presse

Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie : Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, expose ses priorités pour renforcer l'autonomie des personnes

A l'occasion de la réunion ce matin du Conseil d'administration de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a tenu à s'adresser à l'ensemble des membres du conseil pour exposer les priorités qui guideront son action en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Elle a rendu hommage au rôle central que la CNSA occupe dans le champ des politiques de l'autonomie. En tant que ministre des Solidarités et de la Santé, Mme Buzyn a souligné être très attachée à ces questions.

Ces enjeux sociétaux concernent des millions de personnes, en situation de handicap ou de grand âge, ainsi que leurs proches et leurs aidants. Un effort budgétaire conséquent et nécessaire leur est aujourd'hui consacré.

La feuille de route de Mme Buzyn comporte les priorités suivantes dans le champ de l'autonomie des plus âgés.

D'abord la pleine et entière application de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, y compris dans ses dimensions sociétales au-delà du champ médico-social. Agnès Buzyn souhaite pouvoir en faire un bilan, avec les acteurs concernés, - départements chefs de file de l'action sociale, associations, fédérations, caisses nationales -, pour s'assurer que toutes les personnes âgées concernées bénéficient des avancées de la loi et partager les bonnes pratiques.

L'objectif de maintien à domicile de ceux qui le peuvent et le souhaitent sera consolidé avec l'engagement de travaux dès la rentrée sur la tarification des services et la poursuite des chantiers relatifs aux soins à domicile. La Ministre a également indiqué que les travaux relatifs à l'habitat inclusif, pilotés par la DGCS, en lien avec la CNSA et le ministère en charge du logement, avec l'ensemble des acteurs intéressés, seraient consolidés.

Agnès Buzyn veillera en outre au déploiement de tous les dispositifs visant à éviter les hospitalisations inutiles, à faciliter le retour à domicile, à développer l'hospitalisation à domicile au sein des établissements médico-sociaux. Conformément aux attentes du Président de la République, elle cherchera à faire avancer les réponses apportées aux aidants, en termes de répit, de santé et aussi de conciliation de leur vie professionnelle et de rôle d'aidant.

La priorité consacrée en matière de politique de santé au renforcement de la prévention se retrouvera bien sûr s'agissant des personnes âgées et des personnes handicapées et de la politique de l'autonomie : empêcher ou retarder la survenance des maladies, limiter et réparer les atteintes physiques ou neurologique, mieux intégrer les interventions soignantes, médico-sociales et sociales.

Enfin, la ministre lancera une étude prospective sur les besoins d'accueil à terme, pour ne pas être pris au dépourvu. Le profil des personnes âgées entrant en EHPAD est d'ores et déjà marqué par des états de dépendance plus lourds ; il faut le prendre en compte dans l'adaptation des réponses, tout en faisant en sorte que les EHPAD restent des lieux de vie, avec des projets d'accompagnement alliant intimement soins et attention portée à la qualité de vie. Le reste à charge est également une préoccupation forte et sur ce point, les travaux engagés par la HCFEA serviront de base de réflexion collective.

La ministre a entendu les inquiétudes au sujet de la réforme du financement des EHPAD. Soucieuse de garantir la bonne mise en œuvre de cette réforme majeure, elle a chargé le directeur général de la cohésion sociale, M.Vinquant, de présider un comité de suivi de la réforme qui associera la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, des représentants des agences régionales de santé, l'assemblée des départements de France et les fédérations représentant les gestionnaires d'EHPAD.

Madame Buzyn a rendu hommage à Madame Guinchard qui achève son mandat de présidente et également à Geneviève Gueydan pour son investissement à la direction de la CNSA pendant ces trois ans.

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60